

Des actions menées pour une agriculture raisonnée

Plus de cinquante personnes ont participé, samedi 27 février, à l'évènement co-organisé par la Confédération paysanne de l'Ardèche, Agribio 07 et Aspro-PNPP, dans le cadre du Salon à la Ferme. Les débats étaient orientés sur l'utilisation par nos agriculteurs et éleveurs des PNPP au quotidien. Cette abréviation de Préparations naturelles peu préoccupantes désigne des préparations à base de produits issus de savoir-faire paysans et appartenant au domaine public, utilisés comme alternative aux pesticides de synthèse.

Des infusions comme pesticides

Les vigneronns du Mas du Libian, où se tenait cet évènement, utilisent eux-mêmes depuis de nombreuses années ces préparations. Infusions de prêle, d'ortie ou encore d'Achillée millefeuille sont ainsi vaporisées sur les vignes



L'assistance lors des débats.

et permettent de réduire de manière significative les doses de cuivre ou de silice. « C'est notre patrimoine paysan que l'on se transmet. Avec de petits moyens, on a des modèles économiques viables, durables et transmissibles ! », explique Héléne Thibon. Si elle-même ne cultive

pas les plantes qu'elle utilise, d'autres agriculteurs ou éleveurs interrogés fonctionnent eux en totale autonomie pour la fabrication de leurs PNPP.

La législation à la traîne

Depuis plus de 15 ans, les structures organisatrices se battent pour faire reconnaître

ces préparations au niveau législatif et œuvrent pour développer leur usage par le recensement des pratiques et la constitution de groupes d'échange. Certaines avancées ont été faites avec la loi Egalim de 2018 qui prévoit l'autorisation de toutes les parties de plantes consom-

mées dans l'alimentation humaine et animale, mais les conditions de cette autorisation ne sont pas encore définies. Une consultation publique vient d'être ouverte par le Ministère de l'Agriculture sur ce sujet jusqu'au 8 mars.

Les élus de la Région, qui se sont déplacés en nombre, sont attentifs aux actions menées par la confédération paysanne et Agribio07. Hervé Soullignac, député, Fabienne Grébert et Florence Cerbaï, conseillères régionales ou encore Françoise Gonnet Tabardel, présidente de la CCDRAGA, rejoignent le point de vue des consommateurs, qui aujourd'hui sont soucieux d'une alimentation saine.

Christine Malfroy, conseillère départementale a assuré les participants de l'implication du département. « Il nous faut penser l'Ardèche de demain, celle de 2030/2040. Celle que nous allons transmettre à nos enfants ! »